

Roscoff infos

| Magazine d'informations municipales

www.roscoff.fr



***Aménagement des rythmes scolaires :
une large concertation***

p3



***Troisième Vague :
une association en mouvement***

p7

Édito



Après l'incontournable trêve des confiseurs et, pour les plus jeunes, de salutaires vacances scolaires, chacun a repris le cours de ses activités.

Le mois de janvier, souvent marqué par de désagréables intempéries, se rachète en étant le mois des vœux, des galettes et aussi des jours qui insensiblement commencent à s'allonger.

Le premier mois de l'année est celui des résolutions, c'est le temps où l'on regarde l'avenir, où l'on réfléchit à ses projets, où l'on dresse le bilan de l'année écoulée.

De même, la gestion de notre collectivité n'est pas bornée par le temps, mais balisée par les votes, les élections, les budgets, et les programmes qui font ce pourquoi les citoyens nous ont choisis.

Notre foi en l'avenir dépasse les difficultés relatées à longueur de journées par certains médias.

Aussi, bonne année à tous, à vos proches, à ceux que vous aimez, que nous aimons, qui sont votre raison d'être, notre meilleur encouragement pour affronter le quotidien et rendre l'avenir meilleur.

Pour l'avenir, nous reparlerons dans ce magazine, du projet de territoire de notre commune.

En ce début d'année, je voulais évoquer et saluer l'importance du travail effectué en matière de vie culturelle, associative, d'activité sportive, de soutien à nos écoles, d'actions sociales, qui ne peuvent fonctionner qu'avec le soutien fort des nombreuses associations, et le travail efficace de nos agents communaux.

Au seuil de cette nouvelle année, avec toute notre équipe municipale, j'avais à cœur de vous dire mes espoirs pour notre belle commune, et souhaiter à ceux qui y vivent, y travaillent et y grandissent, ce qui veut dire à chacun de vous, une excellente année 2014.

Joseph Séité, Maire

Goude an ehan boas e-pad gouelioù fin ar bloaz, hag evit ar re yaouankañ, vakañsoù-skol deuet mat, ez eo adkrog pep hini gant e labour.

Amzer fall a vez alies e miz Genver, met pardoniñ a reer an dra-se dezhañ rak bez' ez eo miz an hetoù, ar gwastelloù, hag an deizioù o hiraat tammig-ha-tammig.

Miz ar ratozhioù eo kentañ miz ar bloaz. D'ar c'houlz-se e sell an nen ouzh an amzer da zont, en em soñjal a ra war e vennadoù, pe e ra renabl ar bloaz tremenet.

Mererezh hor strollegezh, avat, n'en deus ket harzoù en amzer met balizennet e vez gant ar votadegoù, an dilennadegoù, ar budjedoù hag ar programmoù : kement tra en deus graet d'ar geodedourien dilenn ac'hanomp.

Kreñvoc'h eo hor feiz en amzer da zont eget an diaesterioù kontet a-hed an deiz gant mediaoù zo.

Setu e hetan ur bloavezh mat deoc'h-holl, d'ho re, d'ar re a garit, a garomp, a ro c'hoant da vevañ deoc'h, ha n'eus ket par dezho da reiñ nerzh dimp evit talañ ouzh ar vuhez pemdez hag ober d'an amzer da zont bezañ gwelloc'h.

Evit an amzer da zont, e kaozeimp en-dro er c'hannadig-mañ eus raktres tiriad hor c'humun.

E deroù ar bloaz-mañ e felle din ober anv eus al labour bras a zo bet kaset da benn a-fet ar vuhez sevenadurel, buhez ar c'hevredigezhioù, an obererezh sport, ar sikour d'ar skolioù, an obererezhioù sokial, ha na c'hallont ket mont en-dro panevet sikour start kevredigezhioù a-leizh ha labour efedus implijidi ar gumun. Ma gwellañ gourc'hemenoù a ran dezho.

War dreuzoù ar bloaz nevez, asambles gant skipailh an Ti-kêr a-bezh, em boa c'hoant da gontañ deoc'h pegement a spi a zo ennon evit hor c'humun vrav, ha da hetañ d'ar re a zo o vevañ, o labourat hag o kreskiñ enni - da lavaret eo da bep hini ac'hanoc'h - ur bloavezh mat-tre e 2014.

Joseph Séité, Maer

Sommaire

VIE MUNICIPALE p.3

- Aménagement des rythmes scolaires
- Elections Municipales : côté pratique
 - Brèves

TRAVAUX - URBANISME p.4

- Les travaux en cours et à venir
- Herbe de la Pampa : vigilance !
 - Brève

ENFANCE - JEUNESSE p.5

- Installation du Conseil Municipal Enfants
- Les enfants partent à la découverte des céréales !
- Banque alimentaire : 500 kg de générosité
 - Brèves

ECONOMIE/TRIBUNES p.6

- Les ateliers relais : 6 entreprises implantées
 - Tribunes

CULTURE - ANIMATIONS p.7

- Troisième Vague :
une association en mouvement
 - Brèves

PUBLI COMMUNIQUÉ p.8

- Le recensement, c'est important !

Directeur de la publication : Joseph Séité

Rédaction : Mairie de Roscoff

Crédit photos : Mairie de Roscoff

Création de la maquette :

Le Ciré Jaune Communication - GROUPEBDC

Réalisation et impression : Imprimerie de Bretagne

Tirage : 3 500 exemplaires



Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.fr

Aménagement des rythmes scolaires : la commune se prépare pour la rentrée 2014

Le gouvernement a mis en œuvre par décret du 24 janvier 2013, la réforme des rythmes scolaires. La ville de Roscoff travaille actuellement aux modalités de passage de la semaine scolaire de 4 jours à 4.5 jours pour une mise en application à la rentrée scolaire 2014.

La réforme en résumé

- Les 24h d'enseignement sont étalées sur **9 demi journées au lieu de 8**, incluant le mercredi matin,
- Le **temps du midi** est de **1h30** minimum,
- L'accueil doit être assuré jusqu'à 16h30 dans le cadre d'un projet éducatif territorial.

Et à Roscoff ?

Après une concertation engagée au cours du 1^{er} trimestre 2013, certaines hypothèses ont été arrêtées.

- Les écoles maternelles et élémentaires **auront classe le mercredi matin**.
- La garderie périscolaire du matin **commencera à 7h30 jusqu'à 9h00. Celle du soir débutera à 16h30 et se terminera à 18h30.**
- **Des NAPS* seront proposées aux enfants 2 fois par semaine de 15h à 16h30.**

Création d'un comité de pilotage

La commune de Roscoff a créé un comité de pilotage ayant pour mission de travailler sur le futur aménagement des rythmes scolaires.

Ce comité de pilotage va assurer, tout au long du projet, les choix stratégiques du projet, le lien avec les institutionnels, la validation des choix et les étapes essentielles. Il va également permettre l'identification des investissements nécessaires, la planification des dates clés du projet.

Composition du comité de pilotage :

- 1 membre des services départementaux de l'Éducation Nationale,
- 1 membre de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (service accueil de loisirs),
- 1 membre de la Caisse d'Allocations Familiales,
- les 2 directrices d'écoles (Moguerou et Ange-Gardien),
- 2 élus de la commune et 1 élu de la CCPL*,
- 3 responsables territoriaux,
- 4 délégués de parents d'élèves.

Une large concertation engagée

Le 16 novembre dernier, élus, parents d'élèves, enseignants, agents territoriaux, bénévoles de l'accompagnement à la scolarité et responsables d'associations se sont réunis pour échanger sur la mise en œuvre des rythmes scolaires à Roscoff. Les 76 participants ont été invités à exprimer leurs attentes et suggestions sur l'organisation du mercredi, le choix des activités et sur la répartition des NAPS.

Une lettre d'information

Pour préparer au mieux cette nouvelle organisation et pour informer la population, la commune a édité une lettre d'information pour communiquer de façon régulière sur les actions engagées sur Roscoff.



▲ Le 16 novembre dernier, parents d'élèves, enseignants, élus, membres associatifs et agents communaux se sont réunis pour donner leur avis sur l'aménagement des rythmes scolaires.

Cette lettre est disponible en mairie ou sur le site de la ville : www.roscoff.fr.



* NAPS (nouvelles activités périscolaires) est la nouvelle dénomination qui remplace le terme TAPS (temps d'activités périscolaires).
*Communauté de Communes du Pays Léonard

Elections Municipales : côté pratique

L'élection des conseillers municipaux aura lieu les **dimanches 23 et 30 mars 2014**.

Plusieurs nouveautés interviendront :

Le lieu : les 3 bureaux de vote sont déplacés à l'Espace Mathurin Méheut, dans les salles Rannic et Astan, et les scrutins ne se dérouleront donc plus à la salle polyvalente.



Pour la première fois, les électeurs éliront, en même temps que les conseillers municipaux et par le même bulletin de vote, les conseillers communautaires représentant la commune de Roscoff à la Communauté de Communes du Pays Léonard.

Une nouvelle carte électorale sera adressée à chaque électeur, début mars 2014.

Renseignements :

Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00
accueil.mairie@roscoff.fr

Subventions aux associations

Les demandes de subventions doivent être déposées avant le 15 mars 2014 en mairie.

Pour les associations roscoffites, un imprimé est à votre disposition en mairie. Pour les associations extérieures, merci d'adresser un courrier.

Renseignements : Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00

Prolongation de la durée de la CNI

A compter du 1^{er} janvier 2014, la carte nationale d'identité sera désormais valable 15 ans au lieu de 10 ans. Cette mesure est applicable aux cartes nationales d'identité pour des personnes majeures et en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est à dire délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés. La date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans. Les cartes nationales d'identité à des personnes mineures conserveront en revanche une durée de validité de 10 ans.

Plus d'infos : <http://www.interieur.gouv.fr>

▲ Attention, les bureaux de vote se situeront à l'Espace Mathurin Méheut.

Les travaux en cours et à venir



Les travaux réalisés :

- Effacement des réseaux : route du carferry, route du Rhun,
- Réfection de la voirie : plateau du Rhun,
- Renforcement du réseau d'eau potable à Kérioual,
- Démolition du bâtiment central à Kerjoie,

Les travaux en cours :

- Aménagement des rues Plymouth, Gourvennec, Le Mat (novembre 2013 à Avril 2014).

- Aménagement de la cuisine et de salle de restauration au centre de loisirs Kerjoie,
- Accessibilité : pose de bandes podotactiles sur passages protégés et accès qui présentent un danger pour les personnes à mobilité réduite ou malvoyantes.

Les travaux à venir :

- Effacement des réseaux rues de Kerhoret, Châteaubriand, Féval, Renan, Le Bras.

Réduire sa consommation avec l'effacement diffus.

Roscoff soutient le développement de l'effacement diffus. En 2012, la ville avait incité les particuliers à s'équiper d'un boîtier permettant de réaliser des économies d'énergies grâce à des micro-coupures. Si d'autres habitants sont volontaires pour utiliser l'effacement diffus, contactez l'opérateur partenaire Voltalis (dispositif gratuit et sans abonnement) au **02 22 96 95 50** ou a bretagne@voltalis.com.

Aménagement des rues Plymouth, Gourvennec, Le Mat

Durant le mois de novembre, des travaux de réseaux (réparations de branchements ou reprises) ont été entrepris. La prochaine tranche débute le 6 janvier prochain. L'entreprise Eurovia procédera aux travaux de voirie présentés auparavant aux riverains, à savoir :

- la confection de trois plateaux ralentisseurs sur cette voie,
- la mise en conformité des trottoirs (1,40 m de large) avant la finition bitumée,
- la mise en place de plantations.

Ces travaux s'achèveront le 15 février. L'entreprise interviendra, par la suite, dans les rues Gourvennec (du 17 février au 21 mars) et Le Mat (du 24 mars au 25 avril). Le montant des travaux s'élève à 727 000 € TTC. La commune remercie les riverains pour leur compréhension à l'occasion de ces travaux.



▲ La commune a débuté les travaux rue de Plymouth pour améliorer la liaison entre le centre-ville et le port de Blosscon.



Déconstruction du bâtiment central à Kerjoie

La déconstruction du bâtiment central du site de Kerjoie a été entreprise en décembre dernier. Face à la vétusté et à la dangerosité du bâtiment, la démolition était nécessaire.



Travaux d'effacement des réseaux et de voirie route du Rhun

La commune effectue des travaux Route du Rhun afin de valoriser cette entrée de ville mais aussi de sécuriser le carrefour.

L'herbe de la pampa : vigilance !

L'herbe de la pampa est une plante invasive dont l'introduction volontaire ou fortuite provoque des changements significatifs de l'éco-système.

L'herbe de la pampa est une grande graminée vivace qui forme des touffes pouvant atteindre 4 mètres de haut et 2 mètres de large. Le caractère envahissant de l'herbe de la pampa se manifeste depuis plusieurs années sur nos côtes en raison d'une importante production de graines pouvant s'éparpiller avec le vent jusqu'à 25 km à la ronde.

Pour lutter contre son expansion, il est aujourd'hui recommandé aux particuliers qui possèdent cette plante de couper les tiges florales avant la dissémination des graines.

A noter qu'un arrêté ministériel visant à interdire la diffusion de l'herbe de la pampa est en cours d'élaboration.

Plus d'informations sur les plantes invasives :

www.cg29.fr – Rubrique Eau et environnement



▲ L'herbe de la pampa est une plante invasive.

Installation du Conseil Municipal Enfants

C'est en présence de Monsieur le Maire et d'élus municipaux en charge du Conseil Municipal Enfants, que les nouveaux conseillers accompagnés de leurs familles ont participé à cette première séance. A cette occasion, les enfants ont pu découvrir le fonctionnement du Conseil Municipal Enfants : leurs rôles, le déroulement des réunions, l'investissement personnel... C'est avec un peu d'anxiété mais beaucoup de ravissement que chaque conseiller a ensuite signé la charte du conseiller.

La composition du Conseil :

École de l'Ange-Gardien :

Doriane Botton-Amiot, Andréa Cabioch, Agathe Goncalves, Élise Guéguen, Anissa Harrach, Laurine Quemener, Mathieu Torche, Jade-Clémentine Sèité-Guivarch.

École des Moguerou :

Sami Amrane, Mélina Cochard, Félix Collen, Yanis Daniélou, Valentin Goarnisson, Youenn Le Roux, Evann Michel, Pierre Morvan.



▲ Le conseil municipal enfants a été officiellement installé le dimanche 1^{er} décembre 2013.

Les enfants partent à la découverte des céréales !

Le service de restauration scolaire a organisé du 2 au 6 décembre dernier la semaine des céréales. Une action destinée à faire découvrir aux enfants l'origine des aliments qu'ils consomment tous les jours à la cantine ou à la maison, de manière ludique, pédagogique et interactive.

Durant la semaine, les enfants ont découvert de nouveaux plats à base de céréales tels que les pâtes creuset, le riz, la semoule aux céréales, le quinoa ou encore le tapioca. Ils ont également participé à un jeu concours sur le thème des céréales et leurs cultures dans le monde. Un bulletin jeu leur était proposé à la fin du livret pour participer à un tirage au sort lors duquel quatre tabliers étaient à gagner.

Les gagnants sont Doriane Botton-Amiot, Elise Gueguen, Noé Le Gall et Anna Le Noac'h. L'ensemble des bulletins va être transmis à France Passion pour participer à un tirage au sort au niveau national avec en jeu 400 places de cinéma.

Les gagnants du jeu concours sur le thème des céréales en compagnie du Chef cuisinier Olivier Peron et de Christine Colloc Portailier, responsable des services extérieurs. ▶



Banque alimentaire : 500 kilos de générosité

Le dernier week-end de novembre, les membres du CCAS se sont relayés au magasin « Casino Supermarché » de Roscoff pour la collecte nationale de la Banque Alimentaire.



Cette année, les bénévoles ont récolté 500 kilos de denrées alimentaires soit 200 kilos de plus qu'en 2012. Les aliments non périssables, ainsi que les produits d'hygiène récoltés seront distribués tout au long de l'année, à nos concitoyens roscovites en difficulté.

◀ Les bénévoles se sont réunis à l'Hôtel de Ville pour effectuer le tri des denrées.

Inscriptions scolaires

- Mme Ariane Delacroix, directrice de l'école publique Les Moguerou est à la disposition des parents qui souhaitent inscrire leur enfant pour la rentrée 2014. Vous pouvez prendre rendez vous au 02.98.69.72.24. L'école des Moguerou dispose d'une filière monolingue mais aussi d'une filière bilingue breton. Une porte ouverte se tiendra au mois de mai.

- Mme Sandrine Cabon, directrice de l'école privée Ange Gardien est à la disposition des familles le lundi après-midi et le jeudi matin. Elle peut également être contactée par téléphone au 02 98 61 22 65 ou par mail ecole-ange-gardien.roscoff@orange.fr.

Pour les inscriptions, se munir du carnet de santé et du livret de famille.

Les ateliers relais : 6 entreprises implantées

Les ateliers relais à Roscoff accueillent 6 entreprises à vocation maritime. Construits en 1989, la commune y a effectué des travaux .



▲ La couverture et le bardage des ateliers relais ont été remplacés.

Les ateliers relais ont été construits il y a plus de 20 ans dans la zone artisanale de Blosson dans le but d'accueillir de jeunes entreprises durant le démarrage de leur activité afin qu'elles pérennisent leurs activités sur le territoire. La commune avait souhaité aménager ces locaux pour accueillir des activités tournées vers la mer en créant notamment une alimentation des lieux en eaux de mer, par pompage au large.

Aujourd'hui 6 entreprises dont la plupart spécialisées dans la transformation des algues, sont hébergées dans ces 9 locaux professionnels aménagés moyennant un loyer payé à la commune.

Des travaux de rénovation

La commune a souhaité rénover les surfaces extérieures des bâtiments abîmés par le temps et la salinité de l'air et de l'eau. La couverture d'une surface de 1700 m² a été remplacée pour un montant 118.000 € TTC. L'acier utilisé présente les meilleures garanties de longévité, pour assurer l'activité des entreprises implantées. La commune a également procédé à la pose d'un escalier dans un box ainsi qu'à l'extension du réseau d'alimentation en eau de mer pour un montant de 5143 € TTC.

Liste des entreprises locataires :

- 1 - Algue Service, Claude Cabioch et Armement « An Tuaz Coz »
- 2 - Algue Service, Claude Cabioch
- 3 - Algue Service
- 4 - Algoplus
- 5 - Société BRET'ALG
- 6 - Algue Service
- 7 - Armement AZKARRA
- 8 et 9 - Algue Service

Le mot de la majorité

Dès le mois d'avril 2008 nous avons mis en œuvre la procédure d'élaboration de l'Agenda 21 qui s'est déroulée dans le cadre d'une co-construction puisque toute la population a été associée dans le cadre des groupes de travail, ateliers, et surtout au forum citoyen. Sont ressortis parmi les enjeux pour un développement harmonieux de notre commune :

- Les problèmes de déplacement et de transport (liaisons douces, transport en commun),
- Les difficultés sociales (comment favoriser les liens sociaux et culturels),
- L'adaptation au vieillissement et au handicap (comment rendre la ville accessible aux handicapés),
- La pression foncière et immobilière (étalement urbain, coût de l'immobilier) avec l'équation à résoudre.

Quel équilibre trouver pour permettre l'accueil d'une population diversifiée, loger tout le monde et rééquilibrer la pyramide des âges ?

Nous nous sommes donc lancés dans la réalisation d'un projet de territoire qui a défini, après une large concertation, quelques priorités :

- Le stationnement, les déplacements doux (la navette « Rosko bus » a répondu aux attentes et les zones bleues assurent une rotation, en centre-ville),
- Relier le vieux port, l'espace de la gare et le port de Blosson, (les travaux rues de Plymouth, Joseph Le Mat et Gourvenec débutent),
- Poursuivre l'aménagement urbain du cœur historique, (la rue Réveillère est terminée, suivra la place Lacaze Duthiers),

- Aménager le front de mer (le Square Le Jeune est terminé, le déplacement du Centre Nautique à l'étude),

- Et reconquérir la friche que constituent les propriétés de la SNCF et de RFF, désireux de vendre leurs terrains.

Pour ce dernier point, lors de sa dernière réunion de l'année 2013, le conseil municipal a autorisé Joseph SEITE, Maire, à acquérir les 2 Hectares sur lesquels sera aménagé un éco-quartier où seront construits environ 120 logements (dont 25 à 30 % de logement locatifs), ainsi que des services (un pôle de santé pluridisciplinaire est à l'étude). Les travaux seront engagés dès que l'aménageur sera désigné, à présent que la révision du Plan Local d'Urbanisme a été acceptée.

"Roscoff, ensemble pour demain"

Le mot de l'opposition

En ce début d'année 2014 et bientôt au terme de notre mandat de conseillers municipaux, nous tenons à remercier les personnes qui nous ont soutenu et fait confiance. Au cours de ces six années, nous avons affirmé nos valeurs de solidarité et de laïcité. Nous avons défendu nos idées sans esprit partisan, avec conviction mais sans jamais perdre de vue l'intérêt général pour un développement durable de Roscoff. Nous avons parfois réussi à convaincre (attribution du forfait scolaire à tous les petits Roscovites, par exemple) mais souvent échoué (engagement de la procédure de fermeture du cimetière du vil, choix d'une société fermière plutôt qu'un retour en régie pour les services eau et assainissement, vente

de l'ancienne école maternelle...). Nous avons toujours justifié nos votes et nous aurions souhaité que nos positions soient entendues ou, tout au moins, écoutées et respectées, c'est ainsi que devrait fonctionner une démocratie. Cela n'a pas toujours été le cas.

Malgré notre action, les orientations prises par la majorité municipale actuelle n'ont pas freiné la tendance au vieillissement de la population roscovite. Le nombre d'enfants scolarisés diminue. Notre ville se transforme en « riviéra bretonne » avec un nombre croissant de logements destinés à la location saisonnière et de résidences secondaires ouvertes seulement quelques semaines dans l'année, une accession à la propriété essentiellement pour des retraités

aisés. Le projet d'aménagement des friches de la gare nous semble bien mal engagé niant complètement le problème du stationnement sur ce site comme dans le centre-ville. Nous espérons que les prochaines échéances électorales permettront d'en prendre conscience et proposeront une véritable alternative. Être élu démocratiquement ne donne pas le pouvoir absolu pendant six ans à un groupe majoritaire. Une autre gouvernance est possible.

Hetiñ a ra an dilennidi an tu kleiz ur bloavezh mat d'an oll roskoiz e 2014.

Groupe gauche plurielle et citoyenne
<http://roscoffagauche.blogs.letelegramme.com>

Troisième Vague : une association en mouvement

L'association La Troisième Vague permet aux retraités de Roscoff et des alentours de se réunir chaque semaine autour d'activités communes.

Une nouvelle présidente

L'association La troisième Vague compte aujourd'hui 83 adhérents. L'association longtemps présidée par Annick Braouezec est dorénavant dirigée par Roberte Quéméré, jeune retraitée qui a souhaité couler une douce retraite à Roscoff, ville qu'elle affectionne particulièrement.

Chaque mercredi et vendredi, nos anciens se retrouvent à L'Espace Mathurin Méheut pour jouer à la belote, aux dominos ou encore au scrabble. Les adeptes de la marche rejoignent la joyeuse équipe pour des parties de Triominos.

Roberte Quéméré se félicite de la bonne ambiance qui règne au sein du club : « Ces temps d'activités permettent aux retraités d'éviter l'ennui, la solitude que la vie moderne impose parfois. Ces activités nous permettent d'échanger, de discuter et de passer du bon temps ensemble » explique t-elle.

L'association propose à ses adhérents un goûter à chaque rencontre. En 2013, ce n'est pas moins de 3164 goûters qui ont été servis aux retraités. Chaque semaine, l'association fait appel à un commerçant local pour l'achat de collations sucrées. « C'est important pour nous de faire travailler les commerçants locaux » ajoute Roberte.



▲ Les retraités se réunissent deux fois par semaine pour s'adonner à divers jeux et échanger.

Génération mouvement

Depuis peu, le club a rejoint la Génération Mouvement, qui remplace la fédération des Aînés Ruraux. Cette nouvelle entité permet aux retraités d'obtenir divers avantages (réductions chez certains prestataires par exemple).

Les adhérents souhaitent aujourd'hui que d'autres retraités rejoignent l'association. En dehors des jeux organisés l'après-midi, le club organise également de nombreuses sorties et des activités en extérieur (sortie à Brest, séjour aux Canaries, réductions à l'Espace Aqua Détente de la Piscine de la Thalasso de Roch'Kroum...).

Plus d'infos : Association La Troisième Vague - Mme Roberte Quéméré, Présidente - papy.ruse@laposte.net - 06 27 27 13 20

Leucémie Espoir : association Céline et Stéphane

Un certain nombre de personnes issues des communes environnantes ont montré un intérêt fort pour les activités de l'association « Céline et Stéphane » qui a pour but d'aider les personnes atteintes de leucémies.

De ces rencontres est né le relais du Pays Léonard, fort de quelques membres mais dont l'énergie est porteuse d'espoir. Son implantation concerne les territoires des cantons de Saint Pol de Léon, de Plouescat et de Plouzévédy.

La Fédération Leucémie Espoir a 4 grandes ambitions : soutenir les malades, être présent auprès de leurs familles, lutter contre la maladie et informer le public.

Plusieurs membres du nouveau relais sont à votre disposition pour vous informer :

Jean-Marie FOURMANTIN : 06 75 24 42 04 - Sibiril
Béatrice LAJARRIGE : 06 12 23 57 91 - Plouescat
Monique GUEGUEN : 06 73 37 18 69 - Plouzévédy
Nathalie ROUE : 06 34 96 80 35 - Cléder

Trophées de la vie locale

La Caisse Locale du Crédit Agricole organise l'opération « Les Trophées de la Vie Locale » qui récompense les initiatives des associations ou établissements scolaires qui contribuent à l'animation du territoire finistérien.

Les dossiers sont à retirer dans les agences du Crédit Agricole du Finistère ou téléchargeables sur : www.ca-finistere.fr ou www.breizhbanque.com. Les dossiers, dûment complétés et argumentés, doivent être déposés dans les agences au plus tard le **21 janvier 2014**.

Meublés de tourisme et chambres d'hôtes

Les propriétaires de meublés de tourisme classés ou non classés ont l'obligation de les déclarer en Mairie chaque année (article L324-1-1 du Code du Tourisme).

Les formulaires CERFA n° 14004*02 pour les meublés ou n° 13566*02 pour les chambres d'hôtes sont téléchargeables sur Internet ou peuvent être retirés dans les mairies et offices de tourisme. Le formulaire complété est à adresser à la mairie de la commune de location. Le propriétaire qui ne respecte pas cette obligation est passible d'une amende.

Informations : Tél 06.15.89.73.38

Si on sortait ?

Vous souhaitez connaître les animations organisées sur Roscoff ?

Consultez la lettre « Si on sortait ? » qui est disponible à l'office de tourisme ou à l'hôtel de ville mais aussi sur le site internet : www.roscoff.fr.



RECENSEMENT

de la population 2014



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! **IL A LIEU DU 16 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2014.**
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Cette année, 412 communes ont la possibilité de se faire recenser en ligne. Lancé en 2012, ce programme d'expérimentation prévoit une généralisation à l'ensemble du territoire français en 2015.

• **Si vous résidez dans l'une de ces communes**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « recensement en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR
MAIRIE DE ROSCOFF : 02 98 24 43 00**